



## LICENCE GÉNÉRALE INFORMATIQUE Mention Développement Web

### • PUBLIC VISÉ

- BTS Services Informatiques aux Organisations  
Option Solutions Logicielles et Applications Métiers
- DUT ...

### • PRÉREQUIS

- Algorithme
- Maîtrise des technologies de développement : HTML / CSS / PHP / JS
- Notions sur la gestion de projet

### • MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

#### *Prise de contact avec l'UFA :*

Tout le long de l'année via le site du lycée : <https://enseignement-superieur.lyceestvincent.fr>

#### *Entretien :*

A partir du mois de Mars

#### *Aide à la prospection d'un contrat d'apprentissage :*

Points réguliers et aide à la recherche d'alternance

#### *Contrat d'apprentissage :*

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

### • OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Développer au sein d'une équipe dédiée à un projet
- Assister un directeur technique
- Assister un chef de projet web

### • PERSPECTIVES POST-FORMATION

- Développeur Full-Stack
- Poursuite en Master I et Master II : Lead Développeur - Chief Technical officer  
Chef de projet web - Manager de projet



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## • MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation assurée par des professionnels confirmés
- ✓ Pédagogie en mode projet

## • MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Contrôles ponctuels
- ✓ Preuve de concept
- ✓ Projets réalisés par équipe
- ✓ Examen final

## • VALIDATION

- ✓ Diplomatation CNAM : LG02501A
- ✓ Licence générale Sciences Technologies santé mention informatique parcours informatique générale
- ✓ RNCP 24514

## • NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ 12

## • DURÉE DE LA FORMATION

- ✓ Du 5 septembre 2022 au 3 juillet 2023, soit 10 mois
- ✓ 483 heures

## • TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation :

- ✓ Celui-ci est compris entre 6000€ et 8400€ selon le référentiel de France compétences : <https://www.francecompetences.fr/Niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats-d-apprentissage-France-competences.html>

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## • ACCESSIBILITÉ HANDICAP.

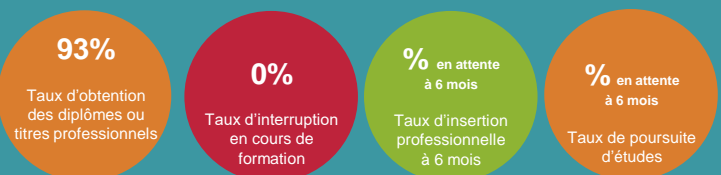
Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Locaux : Salle accessible aux personnes à mobilité réduite le cas échéant – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : [handicap@cfajeانبosco.fr](mailto:handicap@cfajeانبosco.fr)

## • TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

Première année de formation en UFA. Année N-1



## • VALEUR AJOUTÉE

**Enseignement assuré par des professionnels :**  
Lead développeurs/Chefs de projets /Directeurs des systèmes d'information/Managers/Experts UX/UI

**Pédagogie :**

**25 entreprises partenaires** et un **réseau des "anciens"** actif pour un appui au placement en alternance  
Réalisation de **preuve de concept** et de **projets métiers**  
Ateliers d'aide à la préparation du rapport d'activité

**Point d'écoute :**

Accompagnement social des apprentis  
Ressources handicap



## COORDONNÉES

UFA SAINT-VINCENT  
30 rue de Meaux - 60300 SENLIS  
03 44 56 70 08  
[fammar@nodevo.com](mailto:fammar@nodevo.com)  
[stella.ribas@lyceestvincent.net](mailto:stella.ribas@lyceestvincent.net)

## EXPERTS MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Guilhem Brillon : [brillon.g@cfajeانبosco.fr](mailto:brillon.g@cfajeانبosco.fr)  
Sophia Jandos : [jandos.s@cfajeانبosco.fr](mailto:jandos.s@cfajeانبosco.fr)